



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mai 2011

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/2011

D - 20110244

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 mai Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE (à partir de 16 h45), M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne WALRYCK, Mme Emmanuelle AJON, M. Patrick PAPADATO,

***Acquisition, installation et maintenance des équipements
d'interphonie, de vidéosurveillance et du réseau de
télécommunication associé de la Ville de Bordeaux. Signature
du marché. Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'acquisition, l'installation et la maintenance des équipements d'interphonie de vidéosurveillance et du réseau de télécommunications associé de la Ville de Bordeaux, la Direction de la Concurrence et de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier élaboré par la Direction des Espaces Publics et des Déplacements Urbains.

L'objet du présent marché est principalement :

l'extension du système de vidéosurveillance du contrôle d'accès et des espaces publics de la Ville, de son réseau de télécommunication, de son interphonie et la maintenance du système dans sa globalité (extension et existant), avec les prestations suivantes :

- fourniture, pose et mise en service de caméras, de moniteurs, de matériel réseau, d'équipements de codage/décodage (vidéo, entrée/sortie Tout ou Rien, liaison série), ...
- fourniture, pose et mise en service de matériels pour extension des capacités du système en terme d'enregistrement, d'images visualisables
- installation et travaux de câblage pour alimenter et interconnecter les matériels (câblage, cuivre et fibre optique)
- développement logiciel pour étendre les fonctionnalités du système
- mise à jour des matériels, des systèmes d'exploitation et des logiciels constituant le cœur du système
- maintenance 24H/24 du système

accessoirement :

la fourniture et la mise en place d'équipements de vidéosurveillance et d'interphonie pour les bâtiments de la Ville avec les prestations suivantes

- fourniture, pose et mise en service de caméras, de moniteurs, de matériel réseau, d'équipements de codage/décodage
- fourniture, pose et mise en service de matériels d'enregistrements
- fourniture, pose et mise en service de matériels d'interphonie
- installation et travaux de câblage pour alimenter et interconnecter les matériels (câblage, cuivre et fibre optique)

A l'issue de la procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier l'offre de la société SEMERU sur la base des prix unitaires et forfaitaires indiqués au bordereau des prix et/ou au(x) catalogue(s) et/ou tarif(s).

Ce marché à bons de commande est conclu sans minimum ni maximum pour un an à compter du 21 Mai 2011 et pourra être reconduit expressément trois fois.

A titre indicatif, le montant des prestations réalisées entre 2007 et 2009 se situe entre 380 000 € T.T.C. et 520 000 € T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée en application des articles 33, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 822, articles 2318 et 6156.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

